

Musée du Temps - Restauration de collections - Demande de subvention au Ministère de la Culture et de la Communication

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Dans le cadre de la préparation de sa deuxième tranche de salles, le Musée du Temps reprend cette année son programme de restauration de collections destinées à être exposées. Ces opérations, au titre de l'élaboration d'un nouveau musée, bénéficient d'une subvention exceptionnelle de 50%.

Cette année, le musée propose de terminer la sauvegarde des peintures de la Maison du Peuple, données à la Ville par la CGT en 1997, et représentant les métiers franc-comtois. Un léger nettoyage des portraits des maires exposés salle des mariages et la restauration des portraits de notables des XVII et XVIIIe siècle, destinés à donner un contexte au plan relief de Besançon, complètent le dossier 2004.

Récapitulatif des restaurations programmées pour 2004 et montant des dépenses :

Type d'oeuvre	Montant des dépenses
Peintures de la Maison du Peuple	36 472 €
Portraits des maires	7 950 €
Six portraits du XVII. et XVIII. Siècles	11 825 €
Total dépenses	56 247 €

Plan de financement :

Plan de restauration 2004	56 247 €
Subvention DRAC	26 000 €
Reste à la charge de la Ville de Besançon (budget Musée du Temps)	30 247 €

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 26 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et dès réception de l'arrêté attributif, à en inscrire le montant au budget de l'exercice courant par décision modificative en recette au chapitre 13.322, 1321,509, 53000 et en dépense 23.322, 2316, 509, 53000 pour un montant de 26 000 €.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter cette proposition.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.